

CAHIER DES CHARGES ET DESCRIPTIF DE FONCTION
DE L'INFIRMIER(E) EN CONSULTATION DE SUIVI DE SANTE AU
POINT D'EAU (PEL)

A) Données organisationnelles

1. Identification du poste

1.1 Titulaire :

1.2 Lieu de travail :

Infirmierie du PEL

L'infirmier(e) est amené lorsque c'est nécessaire, à se déplacer chez les partenaires du réseau.

1.3 Taux d'activité :

2. Positionnement hiérarchique

2.1 Directeur du PEL :

François Chéraz

2.2 Responsable direct au niveau médical :

Dr. Pierre Kohler

2.3 Postes hiérarchiquement subordonnés :

aucun

3. Mode de remplacement

3.1 Le titulaire remplace :

un(e) autre infirmier(e)

3.2 Le titulaire est remplacé par :

un(e) autre infirmier(e)

B) Mission

1. Mission générale du poste

Accompagner la population précarisée dans sa santé, en proposant un suivi et des soins de qualité, en collaboration avec les autres professionnels et intervenants du PEL et les institutions et associations du réseau.

2. Missions spécifiques du poste

2.1 Consultations infirmières

- ⇒ Accueillir les patients avec empathie et respect et les mettre en confiance
- ⇒ Effectuer des anamnèses et proposer une prise en charge dans le but d'améliorer, ou préserver l'état de santé du patient, en visant son autonomie.
- ⇒ Assurer la continuité des suivis chez les malades chroniques et accompagner les patients souffrant d'une maladie dégénérative.
- ⇒ Dispenser des soins de qualité en respectant l'hygiène, le bien-être du patient et ses choix
- ⇒ Prendre les mesures d'urgence adéquates en cas de pathologie nécessitant un suivi médical rapide
- ⇒ Renseigner et orienter le patient, sur le réseau santé-social-juridique en collaboration avec les autres professionnels du PEL
- ⇒ Savoir utiliser le dossier de soin, les carnets de transmissions et les divers documents de transmission relatifs au suivi du patient
- ⇒ Elaborer, connaître et appliquer les protocoles médicaux, en collaboration avec les médecins.
- ⇒ Rédiger, sur délégation, des "papiers-pharmacie" et appliquer les prescriptions médicales avec discernement
- ⇒ Observer et écouter le patient pour être en mesure de déceler les cas de détresse qui rendent nécessaire une aide infirmière, psychologique ou médicale et entreprendre les démarches nécessaires
- ⇒ Réunir autour du patient les différents intervenants, si la situation le nécessite
- ⇒ Collaborer avec le médecin lors de sa visite, lui transmettre les données relatives au patient et au fonctionnement de l'infirmierie et du PEL.
- ⇒ Proposer, développer et évaluer des actions de santé communautaire et promotion de la santé, en lien ou pas avec des partenaires du réseau, dans un but de prévention et d'amélioration de la santé du public cible du PEL
- ⇒ Participer de manière active aux colloques infirmiers

2.2 Pluridisciplinarités

- ⇒ Favoriser les liens et la confiance dans l'équipe pluridisciplinaire, en participant à des échanges ou des réunions, dans une volonté de cohérence autour de la prise en charge de l'usager et de développement d'une culture commune entre les divers intervenants du PEL

- ⇒ Participer dans la mesure du possible aux colloques multidisciplinaires et dans le cas échéant, se tenir au courant en lisant les PV ou en se renseignant auprès des collègues.

2.3 Gestion du local et du matériel, logistique de l'infirmierie

- ⇒ Assurer la maintenance et l'entretien des différents appareils médicaux de l'infirmierie
- ⇒ Assurer le respect des normes d'hygiène hospitalières dans le lieu de consultation et recourir si nécessaire à l'infirmière HPCI
- ⇒ Participer à la gestion de pharmacie en collaboration avec la pharmacienne bénévole du PEL
- ⇒ Assurer la gestion de l'équipe infirmière et les activités administratives selon la répartition des tâches (horaires, facturation, commande de pharmacie et matériel, etc)

2.4 Contact et collaboration avec le réseau

- ⇒ Représentation de l'infirmierie ou du PEL dans les réunions de réseau
- ⇒ Création, maintien et développement de la collaboration avec le réseau pour le bénéfice de la prise en charge des patients
- ⇒ Participer à des études, après consultation du dossier de recherche, rencontre avec le responsable de la recherche, et acceptation de la demande par le PEL.

C) **Formation, compétences et qualités requises pour le poste**

1. Formation

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1.1 Formation de base : | diplôme d'infirmier(e) en soins généraux |
| 1.2 Expérience professionnelle : | cinq ans au minimum (spécialisation comprise) |
| 1.3 Connaissances particulières : | spécialisation en santé communautaire/santé publique/médecine tropicale/ psychiatrie, recommandée |
| 1.4 Connaissances linguistiques : | français oral et écrit, anglais, ou espagnol ou portugais ou albanais |

2. Compétences requises

- ⇒ La fonction infirmière est défini par les 9 compétences (annexe 1), à divers niveaux d'expertise.
- ⇒ La confidentialité, le secret médical et de fonction sont exigés.
- ⇒ Le principe d'efficience est appliqué.

- ⇒ La conscience professionnelle, le sens des responsabilités, l'autonomie sont assurés.
- ⇒ Les limites du rôle et de la fonction sont respectées.
- ⇒ L'infirmier(e) a la capacité de discerner, juger et analyser, afin de lier les informations et les faits entre eux, à structurer ses idées.

3. Qualités requises

- ⇒ aptitude à travailler en équipe, souplesse et disponibilité
- ⇒ sensibilité à la santé communautaire et intérêt pour la thématique de la migration
- ⇒ capacité de s'adapter à des situations d'urgence, ou de stress
- ⇒ aptitude à proposer des améliorations, trouver des solutions, faire preuve de créativité
- ⇒ sens de l'écoute et intérêt pour autrui

D) Perfectionnement

- ⇒ L'infirmier(e) a la volonté de remettre à jour ses connaissances professionnelles et ses aptitudes personnelles.
- ⇒ La participation à des cours, des congrès est adaptée au développement professionnel ou à la mission de l'infirmierie ou du PEL.

Approbation par :

Nom :

Signature :

Date :

Le titulaire

Le directeur

Le médecin responsable